Propos recueillis par Marie de Greef

François de Loisy, associé-gérant du cabinet Pierre Aussedat Sud-Ouest

« Depuis 1949 en Gironde, rien n'a vraiment évolué »



Photo D.R.

François de Loisy, associé-gérant du cabinet Pierre Aussedat Sud-Ouest, spécialisé dans la transaction et l'expertise de biens ruraux, a passé plusieurs jours sur le terrain cet été, aux côtés de la DFCI, l'association de Défense des forêts contre les incendies. Il livre son regard sur les incendies.

Comment avez-vous vécu ces drames ?
Pour mesurer ce que représente un tel épisode, on ne peut s'empêcher de le replacer dans l'histoire récente du massif. Les grands incendies de 1949 constituent encore aujourd'hui une référence dans l'histoire forestière de notre région : cette année-là, un feu avait ravagé 50 000 hectares. Les incendies récents montrent que nous ne pouvons plus considérer le risque comme exceptionnel. Ils doivent nous pousser à adapter notre manière de prévenir et de combattre les feux, en tenant compte de l'évolution du climat et des usages du massif.

Selon vous, quels sont les principaux enseignements à tirer de cette situation ?
La prévention et la lutte contre les incendies reposent sur un ensemble d'acteurs : propriétaires forestiers, sylviculteurs, pouvoirs publics, sapeurs-pompiers, associations de Défense de la forêt contre les incendies (DFCI), professionnels de la forêt et usagers du territoire. Chacun intervient avec ses contraintes et ses responsabilités. L'un des principaux enjeux concerne naturellement l'entretien du massif.
Dans certaines zones, le développement de la végétation peut constituer un facteur aggravant en cas de départ de feu. Il est donc essentiel de poursuivre la réflexion sur les périodes et les modalités d'entretien permettant de concilier la prévention du risque incendie avec les impératifs environnementaux.
« *Fauchage raisonné, nature préservée* », slogan que l'on croise régulièrement sur les routes landaises : les sylviculteurs en payent le prix. Sur le terrain, j'ai également pu constater la complexité considérable d'un dispositif de lutte mobilisant des équipes et des moyens venus de différents territoires. Lorsqu'un incendie prend une telle ampleur, la coordination de nombreux intervenants constitue nécessairement un défi majeur.
Mon propos n'est évidemment pas de remettre en cause l'engagement des sapeurs-pompiers, des sylviculteurs et des agriculteurs qui accomplissent un travail remarquable dans des conditions extrêmement difficiles. Mais ces événements doivent permettre de réfléchir aux moyens d'améliorer encore la connaissance du terrain, l'accès aux informations géographiques et la coordination opérationnelle lorsque des renforts importants sont engagés.

Vous évoquez également la question des moyens aériens…
C'est un sujet qui revient naturellement dans le débat. Après les incendies de 2022, on nous avait pourtant promis que des canadairs seraient stationnés en permanence à l'aéroport de Mérignac. Cette promesse n'a pas été tenue. Il aura fallu attendre trois heures avant de voir arriver le premier canadair.

Vous insistez également sur la prévention le long des axes routiers…
Prenez la route qui relie Bordeaux à Lacanau, très fréquentée en période estivale : les abords ne sont pas broyés, la végétation sèche y atteint parfois jusqu'à un mètre de haut. Il suffit d'un accident de la route ou d'un mégot de cigarette, pour qu'un départ de feu survienne. Il faut aussi rappeler une chose essentielle : les départs de feu sont très souvent d'origine humaine. Et sur ce point, nous pouvons agir. La prévention et la réglementation peuvent permettre d'en réduire fortement le nombre.

Quelles mesures devraient, selon vous, être étudiées en priorité ?
La première mesure relève du bon sens : entretenir systématiquement la végétation en bordure des routes les plus passantes. Il faut également maintenir en bon état les pare-feux et les accès aux parcelles. La question de l'accessibilité des grandes propriétés forestières est également essentielle. Dans certaines situations, la configuration des parcelles peut rendre l'intervention des secours plus complexe. Cette année, on a vu très concrètement ce qui pouvait arrêter un incendie : la mer, le lac de Lacanau, les pare-feux créés en urgence, mais aussi les champs de maïs irrigués. À mon sens, il faut en tirer les conclusions. Nous pourrions peut-être créer de grandes bandes agricoles au sein du massif, cultivées par nos agriculteurs. Enfin, il faut faire de la prévention auprès du grand public, qui n'est absolument pas sensibilisé : pendant l'incendie, j'ai vu des automobilistes fumer sur la route.

Que conseillez-vous aux propriétaires forestiers concernés ?
Ne pas trop attendre pour exploiter les bois : quand le feu passe vite, il ne brûle souvent que le houppier de l'arbre et l'écorce, le bois reste vert. Mais au-delà de trois ou quatre mois, la saison des pluies rendra le sol du Médoc, très humide, impraticable pour les engins forestiers et le bois va se dégrader. Le grand défi va donc être l'exploitation de ces bois, on parle aujourd'hui d'environ 4 millions de mètres cubes de bois sinistré. C'est considérable : cela représente à soi seul environ une année de récolte de bois dans le massif.

Cette succession d'événements risque-t-elle de décourager les investisseurs ?
La répétition de ces événements constitue un sujet de préoccupation croissant pour les propriétaires et les investisseurs. Actif naturel recherché, la forêt a toujours connu des aléas climatiques et ces événements doivent nous conduire à adapter nos pratiques et à renforcer la prévention. ◆

https://pierreaussedat.com